ROZOY FLASH

12 novembre 2013 N°131

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 octobre 2013

La séance du Conseil Municipal du 25 octobre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 8h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Claude MONARQUE.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Vente de matériels,
- Création d'une régie de recettes.

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il a été contraint de convoquer le Conseil Municipal dans l'urgence afin de délibérer sur les deux points inscrits à l'ordre du jour.
En effet, une vente de matériels de réforme est prévue le week-end du 26 et 27 octobre et, dans ce cadre, une régie de recettes doit être constituée.
Ce point devait être évoqué, au même titre que la vente de matériels, lors du conseil municipal prévu ce même jour à 20h00. Or, Mme la Receveur du Trésor Public ne peut autoriser la régie de recettes que si la délibération afférente est revenue signée de la Préfecture, ce qui n'est pas possible en délibérant le vendredi soir.

Par conséquent, M. le Maire a réuni le Conseil Municipal dans le cadre de la procédure d'urgence (1 jour ferme de délai entre la convocation et la réunion au lieu de 3) et demande à l'assemblée son accord.
Le Conseil Municipal accepte la procédure d'urgence, il est donc possible de délibérer.
Après avoir adopté le compte rendu de la précédente réunion, Mme Marie-Agnès MARCHAND est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

VENTE DE MATERIELS
Il est décidé de vendre des matériels de réforme provenant pour l'essentiel de l'hôtel-restaurant ainsi que d'anciennes tables de classe.

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES
Dans le cadre de cette vente, il est institué une régie de recettes.
M. Sylvain POULAIN est nommé régisseur et Mme Marie-Agnès MARCHAND régisseur adjoint.

La séance est levée à 8h30.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 octobre 2013

La séance du Conseil Municipal du 25 octobre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absent excusé :
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER,

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Vente de matériels,
- Régie de recettes,

Ces deux points sont retirés de l'ordre du jour, ayant été traités lors de la réunion du matin.

- Rapport assainissement exercice 2012 - Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache »,
- Convention kinésithérapeute,
- Questions diverses.

Mme Marie-Agnès MARCHAND est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

RAPPORT ASSAINISSEMENT EXERCICE 2012 – COMMUNAUTE DE COMMUNES « LES PORTES DE LA THIERACHE »

M. le Maire donne connaissance du rapport assainissement collectif et non collectif 2012 émanant de la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache ».
Toute personne le souhaitant peut consulter ce document en Mairie.

CONVENTION KINESITHERAPEUTE

Le point est fait sur l'évolution du projet de maison médicale dont le permis de construire devrait être déposé dans les prochains jours pour un démarrage des travaux en début d'année 2014.
Les professionnels devant intégrer la maison médicale sont, pour le moment, un médecin, une podologue, 3 infirmiers, une orthophoniste et une kinésithérapeute.
Dans ce cadre, M. le Maire est autorisé à signer une convention d'engagement réciproque à louer et occuper le local entre la Commune et la kinésithérapeute.
Il est également autorisé à entreprendre la même démarche avec les autres professionnels de santé.

QUESTIONS DIVERSES

MORT POUR LA FRANCE

M. le Maire rappelle que, suite aux demandes entreprises par sa fille, M. Lucien BRONSIN, gendarme blessé grièvement lors de la libération de Rozoy, et décédé 8 ans plus tard des suites de ses blessures, a été reconnu « mort pour la France » en 2006.
Son nom figure donc désormais sur le monument aux morts de la commune de Rozoy. Une manifestation avait eu lieu le 31 août 2007.
M. BRONSIN, étant originaire de La Neuville Les Dorengt, une cérémonie a eu lieu également ce 25 octobre 2013 pour officialiser l'inscription de M. BRONSIN sur le monument aux morts de cette commune.
(A noter qu'une personne décédée pour la France peut figurer sur 3 monuments aux morts distincts).

BORNE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

M. le Maire explique que l'U.S.E.D.A. étudie la possibilité de déployer, dans le courant de l'année 2014, une centaine de bornes de recharge pour véhicules électriques.
La contribution de la commune s'élèverait à environ 4 000 € par borne de recharge installée.
Compte tenu de l'intérêt de développer de nouvelles technologies moins polluantes, il est décidé de s'intéresser à cette question sans prendre d'engagement ferme pour le moment.

EOLIENNES

M. le Maire revient sur la présentation faite par l'entreprise ENERGIE TEAM, à propos de l'implantation éventuelle d'éoliennes sur le territoire communal.
Plusieurs questions restant en suspens, en particulier les questions de la co-visibilité éventuelle avec la collégiale ainsi que celle de l'importance des retombées financières pour la commune, ce point sera traité lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal lorsque des informations complémentaires auront été apportées sur ces deux points.

Après un tour de table et la programmation de réunions de commissions, la séance est levée à 21h45.

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES - RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION

La Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache » recrute 8 à 12 personnes en contrat d'insertion (CAE/CUI) au sein du Chantier d'Insertion.
Postes à pourvoir pour le 1er janvier 2014, pour 6 mois, 20h par semaine, rémunéré au SMIC.
Candidatures (CV) à envoyer à la Communauté de Communes (Estelle CALLAY) avant le 5 décembre 2013. (recrutement le 9 décembre pour les bénéficiaires du RSA et le 13 décembre pour les jeunes).
Seront éligibles uniquement les bénéficiaires du RSA (socle)* et les jeunes de moins de 26 ans.
Travaux de maçonnerie sur le patrimoine rural : mairies, églises, lavoirs…
Pas de formation spécifique exigée, vous pouvez postuler quel que soit votre profil, la motivation est le seul critère de recrutement ! Vous bénéficierez d'un accompagnement socio-professionnel et de formations collectives et/ou individuelles pendant la durée de votre contrat.
* RSA (socle) : pour plus d'informations, se rapprocher de la Communauté de Communes.

RESTOS DU CŒUR - RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Les rencontres avec les familles pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du Cœur auront lieu :

- mardi	12 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00
. jeudi	14 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00
. vendredi	15 novembre 2013	14 h 00 à 17 h 00

au local des Restos du Cœur : 273, rue Charles de Gaulle 02360 ROZOY-SUR-SERRE.

Merci de vous munir de tous justificatifs originaux récents :
IDENTITÉ et LIVRET DE FAMILLE – RESSOURCES – CHARGES
Pour tous renseignements, téléphoner au 03 23 98 54 32 ou au 03 23 98 82 08

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND
RANDONNÉES PÉDESTRES

CALENDRIER 4ème trimestre 2013

Samedi 23 novembre 2013 - Mardi 3 décembre 2013 - Samedi 21 décembre 2013

Départ à 14 h 00 place de l'Europe à Rozoy-sur-Serre - Gratuit pour les adhérents – 2,00 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 11 90

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale en partenariat avec **GÉNÉALOGIE AISNE** vous proposent de vous aider à retrouver vos ancêtres

PERMANENCES 4ème trimestre 2013
LES VENDREDIS 15 NOVEMBRE et 20 DECEMBRE 2013 – de 14h00 à 16h00
Bureau « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » 6, rue Jean Mermoz (au-dessus de la Poste)
Pour tous renseignements (entre autres tenue de la permanence) tél. 03 23 98 51 08 TOTALE GRATUITÉ

Circuit Cinéma

La Fédération départementale des MJC de l'Aisne avec l'aimable collaboration de la commune et des bénévoles locaux

vous propose en 3D :

FDMJC Aisne

Tarif Normal : 5,50 €

Tarif Réduit* : 3,50€

Synopsis **Durée : 1h42 min**

A partir de 6 ans — Film d'animation américain — Aventure — Famille
L'histoire d'une guerre insoupçonnable qui fait rage autour de nous. Lorsqu'une adolescente se retrouve plongée par magie dans cet univers caché, elle doit s'allier à un groupe improbable de personnages singuliers et pleins d'humour afin de sauver leur monde... et le nôtre.
Par les créateurs de l'AGE DE GLACE:

Rozoy sur Serre
Mercredi 20 Novembre 2013 à 16h00
Salle des fêtes

*** Tarif réduit : - 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi**

Vendredi 15 Novembre 2013
SUPER LOTO
ORGANISE PAR
LE COMITE DES FETES
SALLE DES FÊTES
DE ROZOY-SUR-SERRE

NOMBREUX LOTS DONT :

TV Led 80 cm - sèche-linge 6 kg - canapé - aspirateur sans sac – DVD Portable – Hachoir Moulinex,
et **+ de 900 € en bons d'achat.**

Ouverture des portes : 18 heures 30
Début des jeux : 20 heures
1,5 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 14
BUVETTE - GAUFRES – SANDWICHS
Grilles Jambon et Champagne
Bingo - Loto chinois
MEILLEUR ACCUEIL A TOUS !

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2013
ROZOY-SUR-SERRE

Grand Marché de Noël

salle des fêtes
de 10h00 à 18h00

Organisé par le Comité des Fêtes, le Foyer Rural et la Municipalité

13h30 à 17h00 : Balade en calèche
15h00 : Chants par les enfants des écoles
15h30 : Visite du Père Noël et distribution de friandises dans le cadre du calendrier de l'avent

Nombreux exposants
Vin chaud, gaufres, buvette Venez nombreux !

Entrée libre et gratuite

Commune de ROZOY-SUR-SERRE
Calendrier de l'Avent

A l'occasion des festivités de Noël, il est prévu, comme l'an passé, d'organiser un calendrier de l'avent à l'échelle communale.
Le principe est simple : sur la base d'un calendrier établi à l'avance, les enfants et les jeunes de la commune pourront se rendre chaque jour, entre le 9 et le 23 Décembre, chez un commerçant partenaire, un particulier volontaire ou au siège d'une association organisatrice pour y recevoir gratuitement une friandise ou un petit cadeau offert par ces personnes.

Ce dispositif reposant sur le volontariat, vous pouvez vous aussi faire partie de celles et ceux qui accueilleront à leur porte des jeunes de la commune pour leur offrir ce que bon vous semblera (sur le principe du Mardi Gras ou d'Halloween).

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous inscrire en Mairie en précisant le jour et l'horaire qui vous conviennent le mieux.

Le Président du Comité des Fêtes, Sylvain POULAIN

IPNS